

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Vendredi 01 août 2025

Attaque publique contre la police : trop, c'est trop.

« Il y a aussi un racisme généralisé dans la police, ce qui empêche les personnes d'aller porter plainte parce qu'elles savent qu'elles ne seront probablement pas écoutées. » Les propos tenus par Gabrielle Cathala, députée LFI du Val-d'Oise, sont d'une gravité extrême. Elle salit des milliers de femmes et d'hommes engagés à servir la République et alimente une défiance dangereuse envers une institution essentielle à l'État de droit.

Pour UN1TÉ, cette déclaration nourrit le climat de haine et de suspicion qui met en danger les policiers au quotidien. Il est inadmissible qu'une élue de la Nation se fasse le relais d'une caricature idéologique en décalage total avec la réalité du terrain.

Le ministre de l'Intérieur a annoncé des poursuites judiciaires à son encontre. Il est parfaitement dans son rôle. UN1TÉ s'en félicite.

UN1TÉ se constitue partie civile dans cette affaire, comme à chaque fois que des attaques diffamatoires visent la police.

À plusieurs reprises, UN1TÉ a obtenu des ministres de l'Intérieur qu'ils prennent leurs responsabilités en poursuivant celles et ceux qui franchissent la ligne rouge. UN1TÉ a mené seul ces combats jusqu'au bout, jusqu'à obtenir des condamnations, rappelant qu'on n'attaque pas impunément ceux qui protègent.

UN1TÉ espère que cette fois encore, la justice confirmera que le débat public a des limites.

La liberté d'expression n'autorise ni la calomnie, ni l'injure, ni la mise en danger publique d'un corps républicain.

La police ne se taira pas, et UN1TÉ, premier défenseur des policiers, exigera toujours respect et vérité.

contact@un1te.fr



UN1TÉ.MI
LA FÉDÉRATION DE SYNDICATS FRANÇAIS AYANT DES MEMBRES DE L'INTÉRIEUR
FO